

*Question présentée par le député :*

*M. Alexis Barbey*

*Date de dépôt : 27 février 2020*

## **Question écrite urgente**

### **Comment réduire l'impact des retards de l'OCPM ?**

Force est de constater que, malgré les efforts des parties prenantes, l'activité de l'OCPM connaît de multiples retards allant parfois jusqu'à 6, voire même 8 mois pour délivrer des permis B. Pour les collaborateurs concernés et leurs entreprises, ces retards ont des conséquences multiples :

- pour les employés qui doivent franchir une frontière dans le cadre de leur travail ;
- pour louer un logement, car les bailleurs demandent une copie du permis ;
- pour souscrire à une assurance-maladie, car il n'est pas possible de s'affilier sans permis de travail valable ;
- pour faire l'acquisition d'un abonnement de téléphone mobile.

Ma question est la suivante :

*Quelles mesures est-il prévu de prendre et dans quels délais pour réduire l'impact des retards de l'OCPM dans la délivrance des permis ?*